



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

AFFICHEE LE :

11/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 29

VOTANTS : 32

DATE D'AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

18 juin 2026

L'an deux mil vingt six, le 17 juin , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Sandrine VAUDREVILLE, Clément HUYGHE, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Stéphane DUPONT, André VROMET, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

ABSENTE : Laurence FILOCHE-GARNIER

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Mickaël MARIE, Julie-Anne BIZET à Eline LOURTIL, Marine THOMAS à Stéphane DUPONT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU

DELIBERATION N° DELIB-2026-092

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

Afin d'encourager les sportifs de haut-niveau licenciés dans les clubs de la ville, ou à défaut dans un club de la communauté urbaine Caen la Mer et résidant à Mondeville, il est proposé de poursuivre le subventionnement de ces athlètes, sous forme de bourse.

Dans ce cadre, la Ville souhaite affirmer son soutien aux jeunes espoirs et athlètes confirmés représentant Mondeville dans les compétitions régionales, nationales et internationales et dont les clubs ont émis une demande spécifique.

Cette subvention vient couvrir une partie des frais engagés pour leurs entraînements, leurs déplacements et leurs équipements. A ce titre, la Ville entend soutenir financièrement l'athlète mondevillaise suivante :

- Lili BELLE, âgée de 14 ans, licenciée au club **ACSEL de Caen patinage**, inscrite sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en catégorie « Espoir » et qui a décroché en mars 2025, le titre de Vice-Championne de France en catégorie Minime. Son engagement et ses résultats témoignent de sa détermination à représenter la France et la ville de Mondeville au plus haut niveau.

Il est proposé de lui accorder une bourse forfaitaire d'un montant de 1 000 €.

L'ensemble des termes s'expriment à travers une convention de partenariat entre la Ville et l'athlète, en lien avec le club, jointe à la présente délibération.

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ACCORDER** une aide exceptionnelle à la sportive de haut-niveau précitée d'un montant forfaitaire de 1 000 €,
- **D'AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant à la présente délibération et nécessaire à sa bonne exécution.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	32	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET